

Je déplore la publicité faite autour de ce qu'on a appelé l'opération-orphelins. Nous n'y avons pas participé, sinon pour répondre aux questions de la presse, dont un grand nombre étaient légitimes et certaines autres peut-être à la recherche de sensationnel. Nous avons essayé de dire de façon absolument claire que telle a été notre politique.

Je dois dire que j'ai parlé à M^{me} Bronstein hier soir et que j'aimerais la féliciter publiquement pour l'héroïsme extraordinaire et la compassion dont elle a fait preuve avec certains de ses collègues au Vietnam et au Cambodge, au cours de ces terribles semaines et lors de l'écrasement de l'appareil l'autre jour, en accompagnant ces 62 enfants de Saigon à Hong Kong, en veillant sur eux toute la nuit et en les accompagnant jusqu'à Vancouver et puis, le même jour, en les accompagnant de Vancouver à Montréal et en les amenant jusque dans les bras des familles qui les ont reçus en vue de les adopter. J'estime devoir dire qu'elle a fait là quelque chose d'admirable. Elle est entièrement d'accord avec nous et déplore la publicité qui entoure la situation et la façon dont cela se déroule.

Je pense que la meilleure solution, c'est le juste milieu. Des milliers de Canadiens généreux ont eu un élan affectif, et je ne doute pas des motifs qui peuvent les inciter à aider et à adopter des enfants vietnamiens. En fait, très peu d'entre eux, si louable que soit cet effort, vont pouvoir adopter un petit vietnamien. Je ne pense pas qu'il reste plus de 100 à 150 enfants au Vietnam prêts à être adoptés ou que nous puissions retrouver et emmener. Nous faisons de notre mieux, et il y a actuellement un avion qui vole vers Saigon, mais je ne sais ce qu'il nous rapportera à son retour.

J'assure au député que nos motifs n'ont rien à voir avec ce que prétend une certaine publicité, et dans toute la mesure de mes possibilités j'essaie de le déclarer très clairement à chaque fois que je prends la parole, ou qu'un autre représentant du gouvernement le fait.

Nous avons déclaré que tous les adultes qui s'enfuient du Vietnam ou d'un autre pays et demandent à bénéficier du programme d'aide aux réfugiés dans le cadre des procédures et des lois canadiennes de l'immigration, qu'ils peuvent s'attendre à être traités comme tels. Je le répète, nous ne pouvons pas appliquer massivement au Vietnam un programme d'aide aux réfugiés car il n'y en a pas en tant que tel.

Nous avons communiqué avec le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et nous lui avons fait savoir que nous nous associerions à n'importe quel effort international pour soulager la misère humaine à laquelle nous assistons au Vietnam. Il faudrait, bien sûr, compter sur l'acceptation d'un nombre de réfugiés tel que ceux dont nous avons pu nous charger dans le passé. Nous agirions donc sur le conseil du Haut-Commissaire des Nations Unies, mais dans nos communications avec lui et avec son bureau, personne n'a encore décidé que la mesure est opportune. Les raisons en sont assez évidentes, je crois, étant donné la situation qui évolue de jour en jour en Indochine. Le député et moi-même sommes du même avis, je pense, quant à l'attitude à prendre sur ce point, et le seul sujet de litige serait une fausse interprétation des articles de journal.

L'ENVIRONNEMENT—LA DÉCISION DE L'ALBERTA EN FAVEUR DE L'AUGMENTATION DES ÉMISSIONS D'ANHYDRIDE SULFUREUX À L'USINE SYNCRUDE

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, le 11 mars j'ai demandé au ministre de l'Environnement

L'ajournement

(M^{me} Sauvé) pourquoi elle appuyait le ministre albertain de l'Environnement dans sa décision de permettre à Syncrude de doubler ses émissions d'anhydride sulfureux et de les faire passer de 140 à 287 tonnes fortes par jour. L'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca par Syncrude risque de causer des dommages énormes à l'environnement par la pollution de l'air, de la terre et des eaux sur une superficie d'environ 800 milles carrés.

A cet égard, j'aimerais citer un extrait d'une lettre adressée par le ministre fédéral de l'Environnement à son homologue albertain.

Il semble, cependant, d'après l'examen des données disponibles, que Syncrude n'a pas compris toute l'ampleur des préoccupations au sujet de l'environnement, et qu'elle n'a pas abordé le problème de la protection de l'environnement de façon réaliste ou satisfaisante.

Un peu plus bas, nous lisons ceci:

Encore une fois, la documentation fournie par Syncrude présente des lacunes sur de nombreuses questions d'intérêt écologique et nous croyons que des dommages considérables pourraient être causés à l'environnement.

J'aurais cru que le ministre, après avoir écrit cette lettre, suivrait de très près les incidences écologiques de l'exploitation des sables bitumineux. En ce qui concerne les émissions d'anhydride sulfureux, nous savons maintenant, grâce à une étude fédérale dont je citerai des extraits plus tard, que cette substance, combinée avec la vapeur d'eau et les brumes qui couvrent les sables bitumineux, peut produire un brouillard meurtrier semblable au terrible brouillard de Londres qui a tué 3,500 personnes en 1952. Des déplacements d'air qui emprisonnent les substances polluantes au ras du sol se produisent pendant 90 p. 100 des jours d'hiver dans la région de la concession Syncrude. Le SO₂ pourrait aussi s'allier aux eaux de ruissellement pour produire un acide qui tue la végétation dans un réseau de drainage qui s'étend jusqu'à la Saskatchewan. En janvier 1973, le ministère de l'Environnement de l'Alberta a ordonné à Syncrude de limiter son déversement maximum de SO₂ à 140 tonnes fortes par jour.

Les pressions exercées par les compagnies pétrolières ont incité le gouvernement de l'Alberta à revenir sur sa décision en juillet 1973 et à fixer son taux maximum à 287 tonnes fortes par jour. Le ministère fédéral de l'Environnement dans le rapport qu'a produit son groupe d'étude sur l'aspect écologique du projet Syncrude déclarait le 19 août 1974:

● (2220)

Grâce aux meilleures techniques actuelles, on pourrait ramener le volume total des émissions d'anhydride sulfureux de 287 à environ 40 tonnes fortes par jour.

Le rapport conteste que les dégâts écologiques seront négligeables et il dit que l'étude de Syncrude a été menée dans des conditions idéales. Voici ce qu'il dit:

Dans des conditions d'exploitation normales, les concentrations d'anhydride sulfureux au ras du sol seront plusieurs fois supérieures aux normes provinciales et fédérales lorsque les conditions météorologiques seront moins favorables.

Le ministère a admis que les émissions de SO₂ des usines Syncrude seront très préjudiciables à l'environnement et on sait qu'il existe des techniques permettant d'abaisser le volume des émissions de 287 à 40 tonnes fortes par jour; aussi, que compte faire le gouvernement fédéral puisqu'il est associé de Syncrude et qu'il est chargé de fixer les normes nationales en matière d'émissions?